

pense honorifique fût accordée à leur admirable pasteur.

Qu'ils commencent par exclure les journaux qui ne vivent que d'outrages et de calomnies contre le clergé, et qui sont les premiers auteurs des assassinats commis contre des confrères du digne curé d'Atray.

*Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Saint-Germain de Rimouski, 1879.*—M. P. J. Saucier est appelé au Séminaire de Rimouski comme procureur.

M. O. Normandin est nommé curé de la Grande Rivière avec la desserte de Sainte-Adélaïde.

M. F. A. Blouin, curé de Carleton, devient vicaire forain pour le comté de Bonaventure.

M. O. Normandin le devient pour la plus grande partie du comté de Gaspé.

M. Ulf. St. Laurent est nommé curé de Saint-Joseph de Lepage.

M. Ferd. Pineau, curé de Saint-Louis du Haut et de Saint-Honoré.

M. A. Lacasse, curé du Cap d'Espoir.

M. Joseph St. Laurent, curé de New-Port.

M. Arthur Leblanc, curé de Saint-Gabriel.

M. Eus. Delâge, curé de Sainte-Françoise.

M. Jos. C. Bérubé, missionnaire du Cloridorme et de la Grande Vallée.

M. Oct. Drapeau, missionnaire de Ristigouche, est aussi chargé de Saint-Laurent de Matapédia.

M. le chanoine Carbonneau est nommé desservant de Sainte-Blandine.

M. A. Vigéant, desservant de Saint-François-Xavier, etc.

M. Julien Rioux se retire pour raison d'âge: il va demeurer au Séminaire.

M. McDonell quitte le diocèse.

M. Ph. Sylvain est nommé vicaire à la cathédrale.

M. N. Gagnon, vicaire à l'Isle-Verte.

M. Ant. Leblanc, vicaire à la Grande Rivière.

*Ordinations.*—Samedi, le 4 du courant, Mgr de Rimouski a conféré la tonsure à MM. Antoine A. Soucy, Antoine-Philippe Bérubé et Narcisse Hél. Therriault, et les ordres moindres à MM. Alfred Prémont, J. B. Emile Pouliot, J. B. Alphonse Blanger et Achille Thibeau.

Dimanche, le 5 octobre, Sa Grandeur a fait les ordinations suivantes:

*Sous-diacres.*—MM. Pierre Brillant, Hil. Jules Bernier, Jos. Ludger Rioux, François-Xavier Gravel et Zotique Godard.

*Diacre.*—M. Jos. Adolphe Desjardins.

*Prêtre.*—M. François-Xavier Delâge.

Tous ces ecclésiastiques appartiennent au diocèse. La cérémonie a eu lieu les deux jours dans la chapelle du Séminaire.—*Nouveliste de Rimouski.*

*Ordinations au Collège de Ste. Anne.*—Dimanche le 5 octobre courant, par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, dans la Chapelle du Collège de Ste. Anne:

*Tonsurés:* MM. Ferdinand Chabot, Ferdinand Bégin et Charles Beaudoin.

*Minorés:* MM. O. A. J. Cantin, J. B. Thiboutote,

C. Leclerc et A. M. A. Tétu.

*Prêtre:* Le même jour, à l'église paroissiale, M. F. H. Emile Dionne, fils de l'Hon. Elisée Dionne, Conseiller Législatif. Tous sont de l'archidiocèse de

Québec.—*Courrier du Canada.*

Plusieurs journaux annoncent que l'Hon. M. Masson a l'intention de réorganiser la milice de réserve. Nul doute que toute mesure de ce genre serait très bien vue de la population de nos campagnes qui regrette encore les anciennes parades de la St. Pierre et les joyeuses fêtes qu'elle faisait autrefois aux officiers de compagnies et de bataillon. En certains endroits l'on a encore conservé comme souvenir du vieux temps, l'usage de planter le *mai* en l'honneur des anciens officiers.

Il appartient à l'Hon. M. Masson, mieux qu'à tout autre, de faire revivre dans nos campagnes, avec ces coutumes et ces fêtes si joyeuses et si patriotiques qui s'en vont disparaissant, le vieil esprit militaire qui faisait l'honneur et la gloire de nos pères. En rétablissant d'une façon quelconque les anciens cadres, en remettant en honneur dans la paroisse le capitaine et le colonel de réserve, on contribuerait puissamment à inculquer l'esprit d'organisation, de discipline si nécessaire à un peuple en mille circonstances.

Pour toutes ces raisons, nous aimons à croire que cette rumeur est fondée et que l'Hon. Ministre de la Milice fera revivre bientôt avec l'organisation de l'ancienne réserve, un de nos plus beaux et patriotiques souvenirs.—*Journal des Trois Rivières.*

—Un journal de Montréal, passe en revue notre commerce d'exportation. Il anticipe que, l'année prochaine, vraisemblablement, le commerce d'exportation des animaux sera plus considérable que jamais, car il est probable que les restrictions imposées par l'Angleterre sur l'importation des bestiaux vont être maintenues.

L'exportation des chevaux notamment va croissante. Tout indique aussi que le commerce des animaux généralement ne peut que s'accroître, et le fait que le *Great Eastern* va être employé à l'exportation du bétail, entre l'Amérique et l'Angleterre, en est une preuve.

Une autre branche de commerce qui promet de se développer, c'est celle des pommes de terre. Une maison a déjà commencé à en exporter au-delà de l'Atlantique, et on a tout lieu de croire qu'un écoulement encourageant s'en suivra pour ceux qui le feront avec la prudence nécessaire.—*Journal de Québec.*

—Nous empruntons à la *Gazette d'Ottawa* les quelques réflexions suivantes sur l'imprévoyance, par M. Paul Petit:

*L'imprévoyance.*—Le Canadien se croit toujours sûr des "bonnes années." Il jouit de ce que la Providence apporte; après lui le déluge! Depuis qu'il a quitté la France, voilà plus de deux siècles, il s'est transformé sous ce rapport. D'économe et de prévoyant qu'il était, il est devenu panier percé. Son histoire nous explique assez bien comment cela est arrivé. Les sept huitièmes de nos ancêtres furent des petits métayers qui, une fois rendus au Canada, défritèrent le sol pour créer ces vastes et belles fermes dont le rendement dépassa bientôt tout ce que l'ambition des hommes de cette classe pouvait concevoir. Leurs enfants se trouvèrent à posséder chacun un patrimoine qui les élevait à cent piques au-dessus de leurs cousins d'Europe, restés en possession de tout petits lopins de terre d'où ils tiraient, avec peine et